



LIGUE BURUNDAISE DES DROITS DE L'HOMME

"ITEKA" association sans but lucratif

Agréée par l'ordonnance ministérielle N°530/0273 du 10 Novembre 1994 revoyant l'ordonnance 550/029 du 6 février 1991

Membre affilié de la Fédération Internationale des Ligues des Droits de l'Homme (FIDH)

Communiqué de presse de la Ligue Iteka

1° La **Ligue Burundaise des Droits de l'Homme « Iteka »** est indignée par des allégations mensongères diffusées par la radio Rema FM émettant à partir de Bujumbura sur 88.6 FM impliquant des agents des organisations **LBDH Iteka** et **International Crisis Group** dans un complot de manipulation dans le but d'accuser des officiers de la police et de l'armée de tentative d'élimination des membres des partis de l'opposition.

2° La **Ligue Iteka** attire l'attention de l'opinion sur une interview accordée à un certain Jean-Claude Nsabimana et diffusée le 23 juillet 2008 sur **Radio Rema FM**. Ce dernier cite les nommés Joseph Mujiji de la Ligue Iteka et Willy Nindorera de International Crisis Group ainsi qu'une dame de la Ligue Iteka qu'il n'a pas identifiée, les accusant de lui avoir confié la mission d'impliquer les Généraux Adolphe Nshimirimana¹ et Godefroid Niyombare² dans ledit plan d'élimination des membres de l'opposition. Le même interlocuteur de **Radio Rema FM** atteste avoir traversé la frontière et séjourné au Rwanda avec le concours des commanditaires de la manipulation.

3° La **Ligue Iteka** regrette que la **Radio Rema FM** n'ait pas respecté les normes d'éthique et de déontologie professionnelle en diffusant une source unilatérale sur des allégations aussi graves que mensongères à l'encontre des organisations et des personnes qui pouvaient éclairer l'opinion sur ces informations.

4° La **Ligue Iteka** est d'autant plus inquiète que sur base de ces informations, le Parquet de la République en Mairie de Bujumbura ait ouvert le dossier répressif **RMP N° 125817/AB** dans lequel les nommés Jean-Marie Vianney Kavumbagu, ancien Président de la Ligue Iteka de Novembre 2003 à Février 2008 et Joseph Mujiji, Assistant du Secrétaire Exécutif de la Ligue Iteka sont convoqués ce lundi 18 Août 2008 par un Officier du Ministère Public.

En outre, la Ligue Iteka rappelle que le promoteur de la **Radio Rema FM**, Willy Nyamitwe, est un homme politiquement engagé et cité dans le montage du dossier de tentative du Coup

¹ Administrateur Général du Service National des Renseignements (Police présidentielle)

² Chef d'Etat Major Adjoint de l'Armée

d'Etat en 2006 qui a fait couler beaucoup d'encre et de salive dans le pays comme dans la sous-région.

5° La **Ligue Iteka** saisit l'occasion pour protester vivement contre ces pratiques qui ne sont qu'un pur et simple montage n'ayant d'autres buts que de discréditer et de déstabiliser la société civile. Elle rappelle qu'en 2006, les acteurs de la société civile dont certains journalistes et responsables des associations avaient été malmenés et arbitrairement emprisonnés dans des circonstances similaires.

6° La **Ligue Iteka** porte à la connaissance de l'opinion que sa mission est de défendre, de promouvoir les droits de l'homme et d'en prévenir les violations.

En conséquence, un service d'écoute et d'orientation des victimes des violations des droits de l'homme est ouvert au public et c'est dans ce cadre que le nommé Nsabimana Jean- Claude a été entendu par la Ligue Iteka comme d'autres milliers de personnes qui sollicitent ses services.

Pour toutes ces raisons, la Ligue Iteka demande :

Au Gouvernement de :

- Garantir la liberté de réunion et d'association conformément à l'article 32 de la constitution ;
- Mettre fin à ces manœuvres visant la déstabilisation de la société civile.

Aux médias et aux associations des professionnels des médias de :

- Promouvoir une presse libre et responsable soucieuse du respect du code d'éthique et de déontologie professionnelle ;
- Mettre à profit les mécanismes existants d'autorégulation et de conseils mutuels pour prévenir des débordements éventuels en ces moments où nous cheminons vers le processus électoral de 2010.

Aux organisations de la société civile de :

- Rester vigilantes et solidaires ;
- Ne pas céder aux intimidations de toute nature.

Fait à Bujumbura, le 14 août 2008

Pour la Ligue Iteka asbl

Dr. David Nahimana

Président (sé)

